

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE

L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

21 DEC 2017

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 15
- procurations : 4

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 13 décembre 2017, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, Vice-Présidente.

Etaient présents : MMES BEZOS, BIRE, DIAZ, CORBON, GODEAS, GUEDES, HUMEAU, SIMON-LABRIC, MM DA PONTE, FEULLERAT, MAUVEZIN

Etaient absents, ayant donné procuration : Mmes ATTELAN, FARRUGIA, MAURIN, M. NAVARRO

Etaient absents excusés : M. PÉRÉ, Mme CHAVE

DÉLIBÉRATION n° 2017/031

Objet : Signature d'une convention de partenariat avec l'Association « Mieux Ensemble »

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du conseil d'administration que dans le cadre de la démarche « bien vieillir à L'Union », la Commune de L'Union et le CCAS ont programmé et mis en œuvre de nombreuses actions à destination des personnes âgées et fragilisées. L'objectif visé est de favoriser le maintien à domicile, l'accès aux soins, de rompre l'isolement et, plus généralement, d'améliorer le bien-être physique et psychologique de ces personnes.

L'Association « MIEUX ENSEMBLE » a pour but de promouvoir et mettre en place des actions solidaires visant à créer du lien intergénérationnel comme :

- Mettre en relation des seniors ou des personnes disposant d'espaces d'habitation libres et des jeunes à la recherche d'un logement à titre gratuit ou modéré en échange de services. Le but étant de prévenir l'isolement des personnes âgées, d'accroître leur sécurité, tout en répondant au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiants, les jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi.
- Organiser des événements culturels et sociaux-culturels dans le but d'entretenir, de faire connaître et de financer l'activité de l'Association.

Ce concept innovant d'habitat partagé est développé en Haute -Garonne depuis 5 ans par l'association Mieux Ensemble, adhérente au réseau national COSI (cohabitation solidaire intergénérationnelle).

Sur la commune de L'Union, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent environ 30% de la population totale de la commune. Parmi elles, 820 personnes vivent seules à leur domicile, dont 570 sont âgées de plus de 75 ans et seraient susceptibles de bénéficier de cette action solidaire.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration, de mettre en œuvre le concept d'habitat partagé intergénérationnel à titre expérimental, et leur demande d'approuver la convention de partenariat et de l'autoriser à signer cette convention ainsi que tous les documents afférents au projet.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat avec l'Association « Mieux Ensemble » et d'autoriser la Vice-présidente à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents au projet.

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,

Isabelle GODÉAS

- Transmis le **21 DEC. 2017**
- Affiché le **21 DEC. 2017**

